

Les injustices climatiques et la démocratie énergétique

GRÉGOIRE WALLENBORN est docteur en sciences de l'environnement et chercheur à l'IGEAT (Institut de gestion de l'environnement et d'aménagement du territoire, Université libre de Bruxelles). Il s'intéresse aux questions qui croisent énergie, environnement, technologie et vie quotidienne, tant via l'exploration ethnographique de « terrains » que via des recherches théoriques.

Des chercheurs ont inventé le terme d'anthropocène pour désigner notre nouvelle époque géologique. Ce faisant ils mettent sur le compte de l'espèce humaine dans son entièreté la responsabilité de la dégradation très rapide des écosystèmes depuis quelques décennies. Or c'est le capitalisme qui est le principal responsable de cette dégradation.

Le capitalisme n'est pas seulement un système économique qui exploite les humains et les non humains, c'est avant tout un processus de transformation du monde, depuis la colonisation du monde par l'Europe au 15^{ème} siècle, qui permet à certains humains d'accumuler des richesses.¹

Le capitalisme détruit la biodiversité

Transformant tout en marchandise sur son chemin, le capitalisme est tout simplement en train de ruiner les possibilités de vivre d'une multitude d'espèces, dont les humains. Le PIB est une bonne indication du niveau d'activités marchandes se déroulant sur un territoire donné. Le PIB dépend directement du volume d'énergie, puisque toute activité nécessite la consommation d'énergie. Or 90% de l'énergie est aujourd'hui produite par des ressources fossiles.

La croissance de la production de marchandises « carbure » à la compétition entre des entreprises qui se sont arrogé le droit exclusif d'user d'un bien (terrains, minéraux, travailleurs), via notamment la privatisation des parties autrefois communes. Afin d'analyser les inégalités, on peut identifier trois principes de justice, qui doivent être conjointement actionnés pour atteindre une justice climatique et une démocratie énergétique, et qui se déclinent selon les questions suivantes² : 1) Qui bénéficie des activités économiques qui altèrent l'environnement ? 2) Qui pâtit des dommages environnementaux ? 3) Comment un groupe peut-il faire reconnaître les dommages qu'il subit ?

1. Pour une saisissante histoire du capitalisme : Raj Patel et Jason Moore, *Comment notre monde est devenu cheap. Une histoire inquiète de l'humanité*, Paris, Éd. Flammarion, 2018.

2. James Boyce, « Is Inequality Bad for the Environment? » In *Research in Social Problems and Public Policy* 15: 267-88 (2007).

De multiples inégalités se renforcent mutuellement

Au niveau mondial, on estime que plus de 90% des richesses sont détenues par 20% de la population.³ Au niveau belge, « *les 10% les plus riches détiennent 44% des richesses. Et parmi eux, le 1% des plus riches possèdent autant que la moitié des Belges.* »⁴ Il faut toutefois distinguer deux aspects dans la richesse : le revenu qui permet de se procurer des marchandises ; le capital financier, qui gonfle de manière endogène et qui constitue une potentialité d'intervention dans le monde, une capacité à modifier l'environnement pour augmenter sa puissance. Le capital peut à tout instant se diriger vers des activités soit productives soit spéculatives ; c'est une simple question de maximisation du profit.

La richesse est donc ce qui permet d'accéder aux ressources nécessaires à la reproduction de sa vie, mais aussi une capacité à s'adapter à des situations changeantes ou à fuir quand l'habitat est menacé – comme on l'a vu lors du cyclone Katrina à la Nouvelle Orléans en 2005. Bien entendu, les inégalités sociales les plus obscènes se manifestent d'abord dans des phénomènes de surconsommation et de sous-consommation, qui sont liés aux revenus. L'exubérance énergétique et la précarité énergétique sont les deux faces de la même pièce. Les besoins dans les sociétés modernes sont caractérisés par une sorte d'inflation. Les normes sociales des classes supérieures, qui exigent davantage de consommation d'énergie, tirent l'ensemble des normes sociales vers un mode de consommation toujours plus insoutenable. Une société inégalitaire a tendance à augmenter l'insatisfaction de ceux qui possèdent moins.⁵ L'accès aux biens et services est inégal à tous les niveaux : mondial, continental, national, communal. Les inégalités se distinguent également par l'accès variable à un environnement sain et aux équipements collectifs susceptibles d'améliorer la qualité de vie. Par ailleurs, de nombreuses études montrent que les dégradations environnementales liées à la consommation augmentent avec le revenu des ménages, aussi « verts » soient certains de leurs gestes. Ainsi, les 10% des personnes les plus riches sur la planète émettent environ la moitié des émissions globales de gaz à effet de serre.⁶ Notons qu'environ deux tiers des Belges sont dans cette frange.

Les inégalités concernent aussi la manière dont les populations subissent les effets des activités humaines. Les pays les plus pauvres sont souvent ceux qui sont le plus touchés par le dérèglement climatique, alors qu'ils en sont les moins responsables et ont très peu de capacité d'adaptation. De nombreuses études ont montré que les ménages à faible revenu et les communautés de couleur subissent des préjudices environnementaux disproportionnés et que les inégalités environnementales renforcent les inégalités économiques. En particulier, les personnes pauvres dépendent fortement de leur environnement et souffrent davantage des effets de la pollution et du changement climatique. L'exposition aux pollutions et aux risques est inégalement répartie.

Non seulement la richesse donne accès aux ressources et

3. *Insatiable Richesse : Toujours plus Pour Ceux Qui Ont Déjà Tout*, Oxfam, 2015. https://www.oxfam.org/sites/www.oxfam.org/files/file_attachments/ib-wealth-having-all-wanting-more-190115-fr.pdf.

4. <http://www.equipesopulaires.be/analyse/revenus-et-richeesse-en-belgique-le-grand-ecart/>

5. Richard Wilkinson & Kate Pickett, *Pourquoi l'égalité est meilleure pour tous*, Les Petits matins, 2013.

6. Oxfam, *Extreme Carbon Inequality*, Media Briefing 2 December 2015. <https://www.oxfam.org/en/research/extreme-carbon-inequality>

permet d'éviter les désagréments de ses activités, mais elle a aussi la capacité d'influencer considérablement la définition des règles et des lois, dont le lobbying est l'activité la plus manifeste. Une autre inégalité flagrante est la capacité à faire reconnaître une situation problématique comme injuste. La richesse procure l'éducation c'est-à-dire la maîtrise des connaissances et des codes sociaux nécessaires pour qu'une expression soit reconnue légitime par le pouvoir.

Les pouvoirs liés à la richesse sont donc multiples : 1) Pouvoir d'achat qui permet aux plus nantis d'échapper aux dégradations environnementales ou de s'adapter à un environnement changeant – ce qui est possible car beaucoup d'aspects de l'environnement ne constituent pas des biens publics et peuvent donc être privatisés. 2) Pouvoir de décision pour peser dans les débats avec les acteurs publics et privés. 3) Pouvoir de cadrage pour mettre à l'ordre du jour des décideurs certaines questions (ou pour les y retirer). 4) Pouvoir de valeur qui permet de façonner les normes sociales et les préférences des autres afin de les faire coïncider avec les siennes. 5) Pouvoir du fait accompli en modifiant l'environnement auquel les autres doivent s'adapter – en polluant un endroit par exemple.

Assurer les besoins de base, supprimer les activités nocives

Les luttes pour une autre fin du mois et pour une autre fin du monde ne pourront converger que si leurs horizons temporels peuvent s'articuler. D'un côté, la satisfaction des besoins de base est essentielle pour affronter les questions à plus long terme. De l'autre côté, l'intégration des limites des ressources aux pratiques quotidiennes est indispensable pour cesser de détruire les habitats. Les activités humaines devraient donc se situer entre un « plancher social », qui garantit une vie digne à chacun-e, et un plafond environnemental, qui préserve les écosystèmes et la biodiversité⁷. La question de la biodiversité est plus fondamentale que celle du dérèglement climatique car l'adaptation du vivant est plus facile avec une biodiversité riche, même si le changement climatique est rapide⁸. Aux principes de justice intragénérationnelle (accès égal aux ressources minimum) et intergénérationnelle (assurer un avenir au monde), il convient donc d'ajouter une justice envers les non-humains et leurs relations au sein d'écosystèmes diversifiés.

L'identification concrète des besoins de base permettrait d'établir des politiques publiques qui assureraient un bien-être minimum pour chaque humain, par exemple en rendant gratuit ce socle social, en le faisant sortir des mécanismes de marché, tout en organisant une tarification progressive et forte pour les activités qui sont socialement considérées comme luxueuses ou superflues. Cela suppose évidemment un débat démocratique sur ce que sont ces « besoins de base », et comment ils devraient évoluer. Dans la mesure où il existe des liens directs entre PIB, consommation d'énergie et émission de gaz à effet de serre, la transformation

7. Kate Raworth, *Le concept du « donut »*. Un espace sûr et juste pour l'humanité, <https://www.oxfam.org/fr/rapports/un-espace-sur-et-juste-pour-lhumanite>.

8. Un rapport récent de la FAO le montre bien : <http://www.fao.org/news/story/fr/item/1181464/icode/>

nécessaire de la société implique une réduction drastique du volume des activités humaines⁹. Pour instaurer un rapport de force, face aux multinationales criminelles et aux gouvernements, leurs complices plus ou moins actifs, il est essentiel de pouvoir brandir le récit d'un autre monde, à la fois possible et désirable. L'imagination doit ici nous guider et les « réalistes » être renvoyés à des lectures d'utopies créatrices. La construction de désirs collectifs pour une transformation radicale des modes d'habiter doit s'appuyer sur des propositions fortes qui semblent peut-être impossibles aujourd'hui, mais qui apparaîtront demain comme évidentes. L'impossible n'apparaît comme tel que tant qu'il n'a pas été réalisé. Les capacités technologiques à résoudre les problèmes sont clairement surestimées, alors que la créativité sociale est largement sous-estimée. Après des décennies de compétition, il est temps de passer à la coopération.

La question de la justice commence naturellement par l'éradication des activités nuisibles et inutiles, démocratiquement identifiées. Ce sont naturellement les plus riches qui doivent être visés et faire l'objet en premier lieu de mesures de rationnement (comme l'utilisation de l'avion). Les super-riches ont bien plus à perdre dans cette transformation que les pauvres, et il faut le montrer à ces derniers car les riches sont au courant depuis longtemps. Il faut ramener les riches sur Terre !¹⁰ Les inégalités sont aujourd'hui inhérentes à un système de production-distribution-consommation dans lequel les choix des individus consommateurs sont marginaux. La création de nouvelles normes sociales, qui s'appliquent à tout le monde dans une société donnée, rend acceptable la diminution du « niveau de vie ». D'autant plus que le ralentissement des activités s'accompagne d'une augmentation du temps disponible pour les activités sociales, créatives et récréatives. L'organisation de la résilience, de la culture du rapport sensible au monde, prend du temps. C'est d'abord de temps dont nous avons besoin, urgemment, pour que le temps ait un avenir. ■

9. Voir la note TamTam « Énergie-Climat », <https://www.campagnetamtam.be/climat-realite>

10. Bruno Latour, *Où Atterrir ?*, Éd. La Découverte, 2017.